



LA FABRIQUE
DES IDÉES EUROPÉENNES



RECHERCHE
FORMATION
INNOVATION en Pays
de la Loire

Appel à projets innovants – phase 2

Cahier des charges

Date limite de dépôt 1^{ère} volet : 30 mars 2017

Date limite de dépôt 2^{ème} volet : 30 septembre 2017

Adresse de dépôt : innovation-alliance-europa@univ-nantes.fr

1. Contexte

Dans le cadre de son Schéma de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation 2014-2020, la Région des Pays de la Loire souhaite impulser des démarches intégrées Recherche – Formation – Innovation (R-F-I) sur les thématiques fortes du territoire. L'objectif est de mettre en œuvre une stratégie collective sur une thématique, après avoir identifié les plus-values possibles sur chacune des pointes du triangle R-F-I et à leurs interfaces, ainsi que leur traduction en termes de visibilité et d'attractivité du territoire.

Alliance Europa est un programme Recherche – Formation – Innovation porté par l'Université de Nantes. Lancé en mai 2015, il vise à créer un pôle d'excellence en sciences humaines et sociales de dimension internationale sur l'étude des défis sociétaux, culturels et politiques que doit relever l'Europe face aux processus de mondialisation. La démarche s'appuie notamment sur la création de l'Institut d'Études Européennes et Globales, un réseau interdisciplinaire de visibilité européenne, visant à renforcer d'une part la masse critique, la structuration, l'insertion dans les réseaux internationaux et d'autre part, les liens entre la recherche académique et le monde socio-économique.

Le projet scientifique de l'Institut trouve son origine dans le constat d'une Europe en crise, confrontée à une mondialisation qui, dans tous les secteurs, semble de jour en jour la marginaliser un peu plus et lui imposer des bouleversements structurels souvent mal compris de sociétés fragilisées. Le principal enjeu consiste à identifier et analyser ces bouleversements et à interroger la capacité d'adaptation et les stratégies de contournements élaborées par les Européens, face à des phénomènes auxquels ils participent activement, mais qui les dépassent en partie. L'objectif est de repenser les conditions de l'intégration européenne dans les cadres du processus de mondialisation mais aussi d'évaluer l'impact de la globalisation sur les manières d'agir, de penser, de faire société en Europe.

Ce deuxième appel à projets innovants est publié dans le cadre du pôle Innovation de l'Institut, *la Fabrique des Idées Européennes*, qui favorise l'émergence d'actions innovantes mises en œuvre en partenariat par des acteurs universitaires, de la société civile et du monde socio-économique pour répondre à ces défis. Les acteurs sont invités à soumettre leurs propositions avant le 30 mars 2017 pour une sélection en avril 2017, et avant le 30 septembre 2017 pour une sélection en octobre 2017.



Alliance
europa

Recherche,
Formation
& Innovation
en PAYS
de la LOIRE



2. Objectifs de l'appel à propositions

L'appel à proposition a vocation à permettre le lancement, la maturation et l'accompagnement de projets innovants associant enseignants-chercheurs, partenaires de la société civile et socio-économiques pour trouver leur modèle et les moyens de leur développement autonome. Ils doivent renforcer les liens entre la recherche académique, la société civile et le monde socio-économique. Ils doivent participer au développement de formations innovantes ou de nouvelles pratiques pédagogiques.

Un autre appel à proposition innovant sera proposé d'ici 2020 pour soutenir les mêmes types d'activités.

3. A qui s'adresse cet appel à propositions ?

Cet appel vise à soutenir des projets ou des initiatives construits en partenariat.

Les consortia (opérationnels ou en construction) doivent réunir au moins trois partenaires, dont au moins un laboratoire appartenant à un établissement membre du projet (université de Nantes, université d'Angers, université du Maine et ESSCA) et un partenaire du monde socio-économique ou de la société civile.

Les porteurs de projet doivent contacter Alliance Europa le plus en amont possible avant le dépôt final du dossier pour envisager les modalités de suivi administratif et financier.

4. Modalités de soutien

Cet AAP se décline en deux volets :

- **Volet 1 : Initiative.** Les porteurs de ces « pré-projets » ont besoin d'un accompagnement soutenu pour mettre en place un partenariat et être prêts à proposer un projet consolidé dans le cadre d'un autre appel à propositions. Le soutien financier de ces projets n'est pas systématique mais peut être sollicité à hauteur de 4 000 euros maximum. L'accompagnement au montage, à la recherche de partenaires et au développement de cette initiative représente la forme de soutien la plus nécessaire à ce stade.
- **Volet 2 : Essor.** Ces projets nécessitent un accompagnement dans leur maturation par l'attribution de moyens nécessaires à leur développement. Un partenariat mixte, associant sphère universitaire et monde socio-économique ou société civile préexistant doit être approfondi. La durée de l'accompagnement est limitée à deux ans, avec un soutien financier d'un montant de maximum 20 000 euros, représentant au maximum 80% du budget global.

Accompagnement

Les porteurs des propositions seront accompagnés dans toutes les phases nécessaires au bon déroulement de leurs activités et dans l'objectif d'atteindre les résultats attendus. Une attention particulière sera accordée à la mise en réseau entre les acteurs issus de différents milieux, ainsi qu'à la recherche de financements complémentaires permettant aux projets d'acquiescer une autonomie durable.

Un accompagnement particulier sera mis en place pour soutenir les projets aux dimensions numériques importantes.



Dépenses éligibles

Les dépenses éligibles correspondent uniquement aux dépenses nouvelles induites par le projet. Les dépenses éligibles sont les suivantes :

- frais de missions et de déplacements
- réalisation d'études, de prestations de services, indemnités de stages
- les coûts directs liés aux activités de diffusion et de valorisation

Les salaires des personnes afférentes au projet ne sont pas pris en charge par la subvention accordée dans le cadre de l'appel à propositions. Ils peuvent être valorisés.

Les dépenses feront systématiquement l'objet d'une justification. Une convention sera rédigée avec les porteurs de projets sélectionnés. Elle précisera les obligations en termes de communication et de gestion administrative et financière.

Les financements qui soutiendront les propositions sélectionnées proviendront de la Région Pays de la Loire et/ou de Nantes Métropole. Aussi, les porteurs sont tenus de vérifier la compatibilité de leurs sources de cofinancement dès la phase de construction de leur budget.

5. Critères de recevabilité des demandes

Les dossiers devront être rendus complets et dans les délais de rigueur. La composition du consortium doit respecter le cahier des charges. Les projets déposés doivent répondre aux critères suivants :

- compatibilité de la proposition avec les objectifs d'Alliance Europa
- caractère innovant des propositions
- pertinence des partenariats et qualité du consortium, répartition claire des rôles et responsabilités du porteur du projet et de ses partenaires
- cohérence des activités envisagées avec les objectifs du projet présenté
- plus-value de l'action proposée, stratégie et effet levier, perspectives à l'issue du projet, y compris dans le domaine de la formation
- faisabilité et viabilité de la gestion administrative et financière étudiée en amont du dépôt avec l'équipe d'Alliance Europa

Les projets en essor doivent également répondre aux critères :

- perspective d'autonomie durable du projet au-delà de l'accompagnement demandé
- impact et dissémination des résultats, y compris à l'échelle internationale

Le jury accordera une attention particulière aux projets développant un volet formation important, ainsi qu'aux projets incluant des partenaires ligériens non-nantais.

6. Procédure de sélection et suivi

L'équipe opérationnelle du programme Alliance Europa pré-instruira les dossiers reçus puis un jury composé de personnalités qualifiées et de membres de la commission innovation du programme Alliance Europa examinera les demandes reçues et auditionnera les porteurs des propositions de projets et d'initiatives. Le jury pourra accorder un soutien financier inférieur à celui demandé en fonction de son évaluation qualitative du projet proposé.

Tous les porteurs de projets soutenus s'engagent à produire un compte-rendu dans les 2 mois suivants la fin de l'action. Ils devront également transmettre un résumé « grand public » en français et en anglais (qui sera diffusé sur le site d'Alliance Europa) et fournir un rapport annuel d'activités. Il sera accompagné d'un rapport financier synthétique si le projet n'est pas porté par l'Institut d'études européennes et globales. Ils seront transmis à la date anniversaire du démarrage du projet. Un rapport final sera transmis au terme du projet. Il sera accompagné des pièces justificatives des dépenses.

Les porteurs de projets innovants s'engagent à faire apparaître le logo d'Alliance Europa, de la Région Pays de la Loire et le label RFI du Conseil Régional ainsi que le logo de tous les financeurs sur tous leurs supports de communication. Les projets soutenus pourront faire l'objet d'une présentation dans le cadre de manifestations organisées par Alliance Europa.

7. Calendrier et contact

- Retour des dossiers de candidature : 30 mars 2017 pour une sélection en avril 2017, et 30 septembre 2017 pour une sélection en octobre 2017. Les dossiers doivent être envoyés complets en format PDF à l'adresse : innovation-alliance-europa@univ-nantes.fr.
- Examen par le jury : avril 2016 et octobre 2017. Les projets non retenus pourront faire l'objet d'un accompagnement par l'équipe opérationnelle d'Alliance Europa si ce dernier considère comme opportun un travail d'approfondissement dans le montage du projet.
- Contact : Laëtitia PERRIN, chargée de mission innovation et partenariats, laetitia.perrin@univ-nantes.fr / 02.40.48.39.53

Annexe :

Liste des membres signataires de la convention de partenariat Alliance Europa : Université de Nantes, Université d'Angers, Université du Maine, ESSCA Ecole de Management, Maison de l'Europe à Nantes, Maison de l'Europe Angers & Maine-et-Loire, Maison de l'Europe Le Mans - Sarthe, Maison de l'Europe en Mayenne, Centre culturel européen, Euradionantes, Région Pays de la Loire, Nantes métropole